

## Centre de Ressources CBPF Termes et Conditions

### Objectif du Centre de Ressources CBPF

Les ONG nationales travaillant dans des contextes humanitaires sont des acteurs clés dans les mécanismes des CBPF d'OCHA. Pour s'assurer que leurs voix sont entendues, les donateurs intéressés, le Groupe de Travail sur les Fonds Communs (Pooled Fund Working Group, PFWG), le Groupe Consultatif de la Plateforme de Dialogue du CBPF avec les ONG (PAG) et ICVA ont lancé ensemble le **Centre de Ressources du CBPF** en janvier 2024.

Le Centre de Ressources garantit que les ONG locales et nationales (ONGN/L) peuvent s'engager efficacement dans les mécanismes de gouvernance des CBPF, participer en tant que membres des conseils consultatifs des CBPF aux niveaux national et mondial, assister aux réunions du PFWG à l'échelle mondiale et aux visites de terrain. Grâce à cette collaboration, nous nous efforçons d'amplifier la voix des ONG locales et nationales, en reconnaissant leur contribution vitale aux efforts humanitaires.

### Access au Centre de Ressources

Le Centre de Ressources CBPF est ouvert aux :

- Représentants et co-présidents des ONG nationales au PAG ;
- ONG nationales sélectionnées par le PAG pour assister aux réunions/visites de terrain
- ONG nationales nommées pour siéger aux comités consultatifs des CBPF au niveau national.

### Activités

#### 1. Allocations au Niveau National

Une bourse annuelle pouvant atteindre 1'000 USD est disponible pour chacune des ONG nationales siégeant à un Comité Consultatif d'un Fond Commun OCHA (CBPF). Cette bourse est destinée à couvrir les coûts associés à la participation aux réunions du conseil consultatif, incluant par exemple les frais de déplacement, les consultations ou recherches préliminaires, ou pour compenser toute forme de perte de salaire due à la participation au conseil consultatif.

Veuillez noter que les allocations sont versées directement à l'ONG, et non à un(e) représentant(e) individuel(le), car l'appartenance au comité consultatif du CBPF est de nature organisationnelle et non personnelle.

Pour accéder à la bourse, les ONG nationales doivent postuler au Centre de Ressources via le lien suivant : [Demande de bourse annuelle 2024](#).

Les bourses sont fournies sur une base de confiance. Il ne sera pas demandé de preuve d'utilisation comme des reçus ou des factures, cependant il est attendu que tous les bénéficiaires fournissent une preuve de participation aux réunions de comité consultatif, de l'utilité du financement et de leur expérience à ces réunions. Des modèles de rapport seront fournis. Ce retour d'information est essentiel pour la responsabilité du Centre de Ressources et son efficacité continue.

## 2. Couverture des Frais de Déplacement International

Le Centre couvrira les frais de déplacement international des ONG nationales invitées à assister aux réunions du Groupe de Travail des Fonds Commun OCHA (PFWG) et à toute visite de terrain organisée. Ces coûts incluent les déplacements, les per diem, l'hôtel et tout frais de visa, selon les politiques de ICVA. Le Centre couvrira l'hébergement à l'hôtel pour le jour avant et après chaque réunion si nécessaire pour permettre des réunions en personne du PAG.

Les ONG nationales souhaitant bénéficier de cette couverture doivent contacter le Secrétariat du Centre de Ressources à [cbpf.resource.facility@icvanetwork.org](mailto:cbpf.resource.facility@icvanetwork.org). Toutes les réservations de voyage seront gérées par ICVA, sauf accord contraire avec le voyageur. Les réservations de voyage privées ne seront remboursées que si elles ont été convenues à l'avance avec ICVA.

## 3. Allocation ONGL/N co-présidente du PAG

Lorsque la co-présidence du PAG est assurée par une ONG locale ou nationale, une allocation mensuelle de 1'000 USD lui sera versée pour couvrir tous les coûts liés à la coprésidence effective du PAG et au leadership au sein de la plate-forme de dialogue CBPF-ONG (PAG) et du PFWG.

Veuillez noter que les allocations sont versées directement aux ONGL/N, et non à un représentant individuel, car l'appartenance et la co-présidence du PAG sont des fonctions organisationnelles et non personnelles.

Veuillez noter que les allocations sont versées directement à l'ONG, et non à un(e) représentant(e) individuel(le), car l'appartenance au PAG est de nature organisationnelle et non personnelle.

Les bourses sont fournies sur une base de confiance. Il ne sera pas demandé de preuve d'utilisation comme des reçus ou des factures, cependant il est attendu que tous les bénéficiaires fournissent une preuve de participation aux réunions de comité consultatif, de l'utilité du financement et de leur expérience aux réunions du PAG et du PFWG. Des modèles de rapport seront fournis. Ce retour d'information est essentiel pour la responsabilité du Centre de Ressources et son efficacité continue.

#### 4. Programme de formation

Le Centre de Ressources mettra en place un programme de formation spécifiquement adapté aux besoins des représentants des ONG nationales et locales. Ce programme proposera trois événements d'apprentissage en ligne ou en personne conçus pour améliorer les connaissances, les compétences et la confiance des participants, permettant ainsi une participation plus efficace à la gouvernance des CBPF.

Le programme de formation vise à atteindre les objectifs suivants :

- Amélioration des connaissances et des capacités : fournir aux participants une compréhension globale des mécanismes CBPF, des meilleures pratiques en matière de localisation et des compétences essentielles pour une participation efficace aux structures de gouvernance.
- Accroître la confiance : donner aux représentants des ONGN/L les moyens de promouvoir et de défendre en toute confiance leurs intérêts dans les discussions et les processus décisionnels CBPF.
- Le renforcement des réseaux : faciliter la construction de réseaux plus solides parmi les représentants des ONGL/N et encourager une culture d'apprentissage et de soutien entre pairs.

Les sessions se dérouleront en ligne et seront accessibles en anglais, en espagnol et en français. La participation à ce programme d'apprentissage est volontaire, mais vivement encouragée. Pour plus d'informations sur le programme d'apprentissage, veuillez contacter le secrétariat du Centre de Ressources à l'adresse [cbpf.resource.facility@icvanetwork.org](mailto:cbpf.resource.facility@icvanetwork.org).

#### 5. Programme de mentorat

Chaque année, le Centre de Ressources organisera un programme de mentorat pour toutes les ONG locales et nationales couvertes par le Centre. L'objectif principal du programme de mentorat est de fournir un soutien structuré aux représentants des ONGL/N au sein des conseils consultatifs CBPF, tant au niveau national qu'au niveau mondial.

Le programme vise à :

- Renforcer les connaissances et la confiance des représentants des ONGL/N dans leurs rôles.
- Faciliter une participation significative aux mécanismes de gouvernance CBPF.
- Favoriser l'apprentissage entre pairs et le partage d'expérience entre les représentants des ONGL/N.
- Fournir un soutien personnalisé adapté aux besoins individuels des représentants des ONGL/N.

Les sessions se tiendront en ligne et seront accessibles en anglais, en espagnol et en français. La participation à ce programme de mentorat est volontaire, mais vivement encouragée. Pour plus d'informations sur le programme de mentorat, veuillez contacter le secrétariat de la facilité de ressources à l'adresse [cbpf.resource.facility@icvanetwork.org](mailto:cbpf.resource.facility@icvanetwork.org).

